

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

revendications Question écrite n° 34199

### Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, concernant le projet de budget pour 2000. Le Gouvernement envisage de réduire le budget de 2,6 %, et ce alors même que des engagements ont été pris et que de nombreuses revendications du monde combattant n'ont pu être satisfaites jusqu'à présent. Il souhaite attirer plus particulièrement son attention sur les crédits attribués à la défense de la mémoire. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour satisfaire les revendications légitimes des anciens combattants et victimes de guerre.

#### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants tient à préciser, ainsi qu'il l'a fait le 3 novembre dernier lors des débats budgétaires à l'Assemblée nationale, que la baisse du budget pour 2000 reste, comme l'an passé, très limitée. Elle est à rapprocher des diminutions de 5 % et de 3,5 % enregistrées en 1997 et 1998. Avec une réduction de 1,97 % en 2000, les crédits inscrits au budget du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants diminuent proportionnellement moins vite que le nombre des titulaires d'une pension militaire d'invalidité, en diminution de 3,69 %. Cette différence est l'expression d'une politique volontaire en direction du monde combattant. Pour ce qui concerne plus particulièrement la politique de mémoire, celle-ci est confortée par une dotation de 23 millions de francs de crédits supplémentaires pour les cérémonies, l'information historique et les crédits d'étude permettant : la mise en oeuvre du tourisme de mémoire à vocation pédagogique et civique à travers la définition du territoire de mémoire (aux crédits prévus par le secrétaire d'Etat s'ajouteront ceux de la DATAR, du contrat de plan, soit 40 MF) rassemblant autour de pôles structurants les sites liés à une période de l'Histoire ; l'intensification des actions liées à la mémoire et à la citoyenneté, mises en oeuvre localement par les emplois « mémoire » des services départementaux de l'ONAC, qui permettront de passer de 65 à 100 emplois « mémoire » ; le lancement d'études pour la construction d'un mémorial d'Afrique du Nord (1,3 MF) et du Struthof (1 MF) ; l'engagement d'une campagne de relance et de promotion du Bleuet de France, fleur de la mémoire (1 MF) ; le soutien aux actions des fondations de mémoire des Première et Seconde Guerres mondiales (4 MF).

#### Données clés

Auteur : M. Maurice Leroy

Circonscription: Loir-et-Cher (3e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34199

Rubrique: Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE34199

**Question publiée le :** 30 août 1999, page 5111 **Réponse publiée le :** 24 janvier 2000, page 465